

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 15 mars 2021**

Madame le Maire ouvre la séance à 19h12.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2021

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 8 février 2021

Le procès-verbal de la séance du lundi 8 février 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

1- Vote des taux des taxes 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, fixe comme suit les taux de la Taxe sur le Foncier Bâti et sur le Foncier Non Bâti, pour l'année 2021 :

Taxe Foncier Bâti	32,18 %
Taxe Foncier Non Bâti	42,01 %

2- Répartition de la subvention à l'Office Municipal des Sports entre les associations adhérentes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de répartir la subvention de l'Office Municipal des Sports aux associations adhérentes, pour la saison 2020-2021, telle que présentée dans le tableau ci-dessous.

Association	Montant proposé
Aéromodélisme	346,00 €
Archers du Haut Bocage	675,00 €
Athlé Bocage Vendée (ABV)	3 577,00 €
Haut Bocage Basket Club (HBBC)	4 297,00 €
Association des Cavaliers de Pouzauges (ACP)	757,00 €
Cyclisme Région Pouzauges (CRP)	1 231,00 €
Escalade du Haut Bocage	1 251,00 €
PAC Pouzauges Bocage Football Club Vendée (PBFC)	6 149,00 €
Pouzauges Vendée HandBall (PVHB)	4 543,00 €
Judo Jujitsu Club Pouzaugeais	2 219,00 €
Pétanque du Haut Bocage Pouzauges	1 457,00 €
PAC Subaquatique	490,00 €
Tennis Club Pouzauges	2 589,00 €
PAC Tennis de Table	2 095,00 €
Club PAC Twirling Pouzauges	1 334,00 €
Pouzauges Volley-Ball	490,00 €
	33 500,00 €

3- Covid-19 – Opération bons d'achats en soutien aux petits commerces

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser aux commerçants les montants ci-dessous :

COMMERÇANT	ADRESSE	NBRE BONS	MONTANT
ADONIS - Institut de Beauté	7 rue Joachim Rouault	2	40,00 €
ALBIZIA	10 bis avenue des Sables	14	280,00 €
ANA BEL&BO	4 rue Catherine de Thouars	2	40,00 €
BOUT'CHOU BOUT'CHUTES	21 Place de l'Eglise	28	560,00 €
BOUTIQUES EPHEMERES - COUSINEAU Hélène	La Guicheterie - 85640 MOUCHAMPS	1	20,00 €
BROUSSEAU VETEMENTS	18 Rue Joachim Rouault	37	740,00 €
BRUNE ET BLONDE	6 Place de l'Eglise	3	60,00 €
CAILLAUD Bijouterie	3 place de Lattre	4	80,00 €
CECI' MODE CHAUSSURES	28 rue Joachim Rouault	11	220,00 €
COIFFURE ET CREATION - M. et Mme GEFFRIAUD	26 Place de l'Eglise	9	180,00 €
COIFFURE L'INSTITUTIF	SUPER U - Rue Largeteau	18	360,00 €
COMME A LA MAISON	3 rue Largeteau	4	80,00 €
CORIANDE	18 place de l'Eglise	13	260,00 €
ECOOUTER & VOIR OPTIQUE MUTUALISTE	24 bis rue Joachim Rouault	2	40,00 €
INSTITUT REVE DE BIEN-ETRE	14 Avenue des Sables	16	320,00 €
JARDINERIE DE L'ETOILE	24 rue de l'Etoile	23	460,00 €
LA CAMPANULE	SUPER U - Rue Largeteau	10	200,00 €
LE BOUQUET GARNI	6 Place de l'Hotel de Ville	51	1 020,00 €
LE COMPTOIR DE LA BEAUTE	4 rue Catherine de Thouars	16	320,00 €
LES FOLIES DU ROY	9 Place de l'Eglise	36	720,00 €
L'EXPRESS	15 Avenue des Moulins	2	40,00 €
REGARD	3 bis Place de l'Eglise	1	20,00 €
SNC UNTER MB - Maison d'la Presse	3 Place de l'Hotel de Ville	7	140,00 €
SUPERETTE DE POUZAUGES	20 place de l'Eglise	16	320,00 €
VISION PLUS	SUPER U - Rue Largeteau	3	60,00 €
ZEN POUR UN STYLE	22 Place de Lattre de Tassigny	17	340,00 €
TOTAUX		346	6 920,00 €

4- Marché de rénovation des Remparts – Avenant n°2 au lot n°6 Menuiseries extérieures

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 23 voix pour et 6 voix contre, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°2 au lot n°6 Menuiseries extérieures avec l'entreprise GAILLARD, d'un montant de 4 257,46€ HT, soit 5 108,95 € TTC.

DEVELOPPEMENT LOCAL

5- Programmes Petites Villes de Demain – Convention d'adhésion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au dispositif Petites Villes de Demain.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

6, 7, 8– Programmes de mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi de subventions

Demandes déposées au titre du programme de travaux de ravalement de façade, application d'enduit traditionnel, menuiseries, ouvertures bois, réfection de toiture

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise le versement d'une subvention de 4 500,00 € à Monsieur Josian BODET, au titre du programme de travaux de ravalement de façade, application d'enduit traditionnel, menuiseries, ouvertures bois, réfection de toiture, pour les travaux de façade, maçonnerie et couverture de l'immeuble situé 19 rue Alphonse Delavau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise le versement d'une subvention de 4 500,00 € à Monsieur Dany BREMAUD, au titre du programme de travaux de ravalement de façade, application d'enduit traditionnel, menuiseries, ouvertures bois, réfection de toiture, pour les travaux de façade, maçonnerie et couverture de l'immeuble situé 1 avenue des Moulins.

Demande déposée au titre du programme de restauration, construction, reconstruction de murs en pierres de pays

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise le versement d'une subvention de 4 671,34 € à Monsieur Quentin DAUVERGNE, au titre du programme de travaux de restauration, construction, reconstruction de murs en pierres de pays du mur situé 14 rue du Dr Barbanneau.

URBANISME - TRAVAUX

9- Convention Vendée Energie – Projet d'ombrières rue Buffon

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- est favorable à l'installation d'ombrières sur le parking de la rue Buffon tel que rédigé dans le projet de convention qui a été transmis à l'ensemble des élus ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec Vendée Energie.

10- Convention Phoenix France Infrastructures – Implantation d'une antenne de téléphonie mobile Bouygues / SFR à La Tralière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- autorise l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile Bouygues / SFR, sur le site de La Tralière, dans les conditions techniques et financières précisées dans le projet de convention qui a été transmis à l'ensemble des élus ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec la Société Phoenix France Infrastructures.

11- Motion relative à l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile Free à Puy Durand

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte la motion proposée par Madame le Maire, manifestant sa désapprobation quant à l'installation d'une antenne de téléphonie mobile Free, sur un terrain privé situé au Champs du Puy Durand ;

12- Convention Enedis – Mise à disposition d'un terrain communal pour l'installation d'un poste de transformation électrique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de mettre à disposition d'Enedis, une surface de 15 m² de la parcelle cadastrée AK 337 (superficie totale de 1 100 m²), pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique au Vigneau ;
- autorise le passage, en amont et en aval, des câblages nécessaires à ces travaux ;
- autorise Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition et de servitudes avec Enedis.

13- Le Fief aux Noirs - Vente de terrains communaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de vendre, à Monsieur Matthias GABORIT et Madame Emilie THABAULT, la parcelle D 1278 de 294 m² ainsi qu'environ 10 m² à prélever sur la parcelle D 1165, le tout représentant une surface totale d'environ 304 m², pour un montant total de 3 650,00 € HT ;
- acte la prise en charge des frais de bornage à hauteur de 50 % par chacune des parties ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette vente.

14- Réseau assainissement rue des Ecluses – Propriété de Monsieur et Madame PARPAILLON – Protocole transactionnel avec l'Office Notarial

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- accepte le protocole transactionnel proposé par la société Office Notarial du Bocage, tel qu'exposé en séance ;
- autorise Madame le Maire à signer ce protocole transactionnel avec l'Office Notarial ;
- autorise Madame le Maire à signer l'acte de constitution de servitude à intervenir entre la Commune et Monsieur et Madame PARPAILLON.

ENVIRONNEMENT

15- Convention Sèvre Environnement - Prestations de services relatives à des actions de gestion de l'arbre et du patrimoine boisé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- accepte la proposition de Sèvre Environnement pour l'accompagnement de la Commune dans sa gestion du patrimoine boisé (haies, Bois de la Folie, parcs et arbres isolés) telle qu'exposée en séance ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec l'association Sèvre Environnement.

LOGEMENT

16, 17- Programme départemental d'accession à la propriété – Renouvellement des aides financières

Eco-PASS :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de renouveler l'aide financière Eco-PASS pour une durée de 3 ans (2021-2023) ;
- décide de retenir les critères du Conseil Départemental pour accorder l'aide communale ;
- décide que l'aide accordée par bénéficiaire soit de 1 500,00 € quelle que soit la composition du ménage ;
- arrête à cinq le nombre de primes à attribuer par année ;
- décide de limiter cette aide à la zone du centre historique ;
- décide de confier l'instruction des demandes d'aides à l'ADILE ;
- autorise Madame le Maire à attribuer et verser ladite prime aux acquéreurs éligibles au vu de la vérification faite par l'ADILE des documents justificatifs (avis d'imposition, offre de prêt...) ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

Passeport Accession :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de continuer à apporter, pour une période de 3 ans (2021-2023), une aide forfaitaire de 1 500,00 €, au titre du « Passeport Accession », aux ménages respectant un certain nombre de conditions, pour la construction de leur logement dans l'un des lotissements communaux de La Balière et Les Hauts du Prieuré,
- arrête à cinq le nombre de primes à attribuer par année ;
- autorise Madame le Maire à attribuer et verser ladite prime aux acquéreurs éligibles au vu de la vérification faite par l'ADILE des documents justificatifs (avis d'imposition, offre de prêt,...) ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

PERSONNEL COMMUNAL

18- Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de recruter :
 - > un opérateur des activités physiques et sportives à temps complet pour 2 mois,
 - > un adjoint technique à temps complet pour 4 mois;
 - > un adjoint technique à mi-temps pour 3 mois ;
 - > un adjoint administratif à temps complet pour 2 mois ;
 - > un agent de surveillance de la voie publique à temps complet pour 2 mois ;
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

19- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges – Compétence « Organisation de la Mobilité »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve le transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité » à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, à compter du 1^{er} juillet 2021 ;
- approuve la nouvelle rédaction de ses statuts telle que transmise à l'ensemble des élus ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Madame le Maire lève la séance à 21h15.